



3 570400 886742

Hebdomadaire
T.M. : 620 000

☎ : 01 44 88 34 34
L.M. : 2 635 000

le magazine
Observateur

jeudi 23 décembre 2004

UN FILM DOCUMENTAIRE

Voyage en mémoires indiennes

■ « *Mon nom est Sally Tisiga, je suis membre de la nation Kaska, membre du clan du loup* » : une femme retrouve son passé. Et c'est toute l'histoire des Indiens d'Amérique qui se déploie : à travers ce magnifique documentaire de Doris Buttignol et Jo Béranger, deux cinéastes canadiennes, voici les formes « civilisées » d'un génocide. En 1879, le système des pensionnats obligatoires visait à placer les enfants indiens dans des ghettos, pour les transformer en chrétiens asservis. De 1920 à 1969, la politique d'acculturation a tenté d'effacer la mémoire de la culture indienne. La première école autochtone autogérée, au Canada, est apparue en 1970... Enfants arrachés à leurs familles, placés de force chez des Blancs, identité sacquée : en octobre 1964, Sally Tisiga, 4 ans, est l'une des victimes de l'assimilation forcée. Quarante ans plus tard, elle revient chez elle : une émotion puissante traverse le film. C'est la fin d'un silence insupportable : « *Écoutons la voix de ceux qui nous ont précédés* », dit Sally Tisiga. Le travail de mémoire commence.



D.R.

François Forestier

« *Voyage en mémoires indiennes* », de Doris Buttignol et Jo Béranger. En salles le 5 janvier.



0 050503 993637

Hebdomadaire
T.M. : 650 000☎ : 01 44 88 35 60
L.M. : 1 200 000

TéléCinéObs

jeudi 06 janvier 2005

CINÉMA à l'affiche

La petite fille indienne

Enlevée à ses parents à l'âge de 4 ans, Sally Tisiga, victime comme beaucoup d'autres enfants des lois d'intégration canadiennes destinées à briser la communauté indienne, rompt le silence dans « Voyage en mémoires indiennes », un documentaire bouleversant de Jo Béranger et Doris Buttignol.

« C'était en octobre 1964, une époque où les Indiens n'avaient rien à dire. La voiture de la gendarmerie s'est garée devant notre cabane et un officier est venu frapper à notre porte pour venir prendre la petite fille indienne. Ma mère me dit d'aller avec cet homme. Je ne suis pas beaucoup plus grande que les belles bottes brillantes, qui claquent d'un coup la porte de la voiture. Encore aujourd'hui, quand je suis la passagère, si la porte est refermée de cette même manière, je me retrouve instantanément à l'âge de 4 ans. »

Il faudra vingt-huit ans à « la petite fille indienne » pour revenir sur les lieux de cette scène. Presque autant d'années pour comprendre ce qui s'y était passé et pourquoi, en ce jour d'automne, l'Etat canadien avait décidé de lui voler sa famille, son identité. *« C'est mon malaise et le sentiment de*

non-dit avec lequel j'ai grandi, qui m'ont poussée à comprendre, dit-elle. Chercher la vérité, c'est prendre l'innocence pour l'emmener vers un endroit inconnu, inexploré, qui tiendra lieu de révélation. » La révélation viendra, douloureuse: comme d'autres enfants indiens, elle fut victime des lois d'intégration canadiennes. Héritières d'une désastreuse politique d'assimilation déjà menée aux Etats-Unis, ces lois avaient pour objectif avoué de « régler la question indienne à la source »: le système des pensionnats obligatoires, où les Indiens étaient « éduqués » dans le reniement de leurs origines, laissa ainsi place dans les années 1960 à la solution « humaine », encore en vigueur aujourd'hui, d'adoptions forcées par des familles blanches. Acculturation, identité saccagée, humiliation...

La personne avec qui nous avons rendez-vous dans un café parisien est une douce femme au regard mélancolique. On a du mal à croire qu'elle puisse être « la petite fille indienne » d'une histoire que l'on voudrait penser d'un autre temps. C'était pourtant hier. Mais après cinq familles d'accueil, la « petite fille indienne » s'est enfin réapproprié son identité: *« Mon nom est Sally Tisiga, je suis membre de la nation Kaska, membre du clan des loups; une survivante des lois d'intégration canadiennes. »* Ces quelques mots de présentation, prononcés avec détermination, représentent l'aboutissement d'un long combat contre elle-même. Mère de deux garçons, Sally a voulu être capable de leur expliquer d'où



Sally Tisiga appelle les siens à « revendiquer justice »

« ils venaient et briser ainsi le cycle de l'oubli ». « La première fois que j'ai vu une réserve, dit-elle, j'avais 13 ans, je voyageais avec ma famille d'accueil. Je me suis sentie humiliée d'apprendre que je venais d'un endroit pareil. »

La honte a fait place à la colère et au désir de justice. Témoigner est devenu pour Tsila Tisiga « une responsabilité » qu'elle n'oubliera jamais car elle n'est qu'« une parmi tant d'autres », « one of many ». C'est d'ailleurs le titre original du bouleversant documentaire que lui consacrent deux Canadiennes, Jo Béranger et Doris Buttignol. Parties en 1992, « sans fil conducteur », avec pour seule idée de « dresser un état des lieux de l'Amérique indienne », les réalisatrices rencontrent Sally alors à la recherche de sa communauté d'origine. Rencontre providentielle. Sally leur servira de guide, allant jusqu'à dévoiler les pages les plus intimes de son journal. Elle espère que son histoire permettra à d'autres de « relever la tête et de revendiquer justice ». Sally dirige aujourd'hui un centre d'aide aux victimes du programme d'adoption et milite en faveur de la création d'écoles autogérées par les Indiens. Cette question de l'éducation est pour elle un enjeu majeur: *« La globalisation poursuit à sa manière cette politique d'acculturation et de destruction des cultures ancestrales, dit-elle. Le seul moyen d'en comprendre les conséquences est d'écouter les témoignages de ceux qui y ont survécu. »* Écoutons Sally Tisiga; une parmi tant d'autres.

■ Bijan Anquetil